



Madame la Directrice Académique,
mesdames et messieurs les membres du CTSD,

La carte scolaire de février 2019 avait acté la fermeture de nombreuses classes et écoles de Charente, malgré des effectifs suffisants. Ces décisions, que nous avons largement dénoncées, arguments chiffrés à l'appui, font l'objet d'un « rétropédalage » bien prévisible.

Nous ne souhaitons pas que ces annonces apparaissent comme des cadeaux de fin d'année, car ce sont autant de postes mis au mouvement, autant de communautés scolaires soumises à l'incertitude et à l'inquiétude. Cette succession d'annonces contradictoires a destabilisé les équipes sur le terrain, tant sur leur carrière que sur l'accompagnement des familles.

Et finalement, ce sont les possibilités d'ouvrir des postes de remplaçants ou de PDM qui une fois encore vont servir de variable d'ajustement.

Or, si la proposition d'ouvrir 5 postes de BD, 1 poste classe -de 3 ans et 1,5 postes de PDMQC, correspondait à des besoins réellement identifiés qui ne seront pas pourvus à la rentrée, une fois encore nous constatons que notre département est le grand oublié.

Nous affirmons alors que ce gouvernement, malgré des annonces présidentielles alléchantes, est incapable de donner les moyens nécessaires au fonctionnement correct de l'Éducation Nationale. Par contre, il ne se prive pas d'injonctions à faire fonctionner l'école selon des principes et des modèles d'un autre temps, il ne se prive pas d'injonctions à obéir et à appliquer des recettes d'apprentissage conçues sur la base d'évaluations inutiles, il ne se prive pas de tenter par tous les moyens de modifier le paysage de l'école Française.

Dans nos collèges de Charente, la préparation de rentrée met en évidence les insuffisances budgétaires que nous avons dénoncées. Les choix opérés conduisent à un alourdissement de la charge de travail avec des suppressions de postes d'enseignants, une augmentation

déraisonnable du nombre d' heures supplémentaires, des compléments de service sur plusieurs établissements et en HSA, des jumelages de blocs de moyens provisoires catastrophiques qui impacteront les affectations des TZR et contractuels. Cette année marque une fois de plus un recul dans la qualité du service public d'éducation.

Nous nous attendions au pire et avons dès le mois de mars alerté sur 24 situations en tension dans les collèges charentais : classes à 30 élèves, accueil de nouveaux élèves au-delà des seuils de dédoublement en cours d'année, inclusion des dispositifs ULIS et des élèves de Segpa dans des classes déjà surchargées.

Le budget ne permet pas en l'état, la création de divisions supplémentaires pour la rentrée. De nombreuses actions de grève et manifestations ont éclaté à travers le département dès la connaissance des ajustements après la phase d'affectation des élèves. Nous vous demandons madame la directrice académique d'intervenir pour obtenir des moyens supplémentaires.

Ce n'est pas mieux dans les lycées avec la mise en place des réformes du baccalauréat et du lycée, de la voie professionnelle. La journée de grève du lundi 17 juin a d'ailleurs traduit l'exaspération des équipes.